

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES  
COSSONAY – PENTHALAZ – PENTHAZ - DAILLENS-BETTENS**  
*Commission de gestion*

Cossonay, le 08 juin 2018  
**Au conseil de l'A.I.E.E.  
Cossonay – Penthalaz – Penthaz -  
Dailens - Bettens**

**Rapport de la commission de gestion chargée d'étudier les comptes 2017**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission de gestion, composée de Messieurs Jean-Daniel Reymond, Jean-François Pollien, Jacques Deléderray, Jean-Yves Thévoz, Yvan Rochat (Président), Fritz Wälti, Robert Rottmeier et Patrick Bolay, s'est réunie le mardi 02 mai 2018 à la STEP de l'AIEE à Penthaz en présence du Comité de Direction, soit Messieurs René Devantay, Philippe Gerhard et René Nicolet.

Excusés: Madame Laurence Larghi et Monsieur Oscar Lazzarotto.

Les explications nécessaires à la compréhension des comptes nous ont été fournies par M. Augsburger, secrétaire/trésorier de notre association.

Nous tenons à remercier le Comité de Direction, ainsi que M. Augsburger pour leur travail. Ils nous ont fourni des précisions utiles pour la rédaction du présent rapport.

Lors de cette soirée, le contrôle des comptes a été effectué par la commission. Le rapport de la fiduciaire (Intermandat, nouvelle fiduciaire) n'avait pas encore été établi.

Pour notre part, nous avons procédé à ce contrôle par le pointage de plusieurs pièces comptables, dans les différents classeurs de notre association.

Le présent rapport a été finalisé par mail.

**Comptes:**

Nous constatons, avec plaisir, un bénéfice de 699'529.71 francs avant amortissement, pour l'exercice 2017.

La proposition d'amortissement se compose comme suit:

- 56'635.00 francs pour les amortissements courants
- 642'894.71 francs pour les amortissements supplémentaires avec la répartition suivante:
  - Eau mixte 281'459.30 frs
  - Micropolluants phase 1 252'801.15 frs
  - Bâtiment de service 108'000.00 frs

Le reste du bénéfice de 634.22 francs est laissé en compte pour l'augmentation de notre capital

**Frais Administration-Vacations:**

Ce poste est en baisse suite à la fin des travaux principaux de notre STEP.  
Pour rappel, suite à une décision du Conseil intercommunal, les frais kilométriques sont un forfait.

**Frais de bureau:**

L'augmentation est due principalement à la parution de plusieurs annonces pour la recherche d'un aide à notre opérateur M. Jean-Pascal Golay, en remplacement de M. François Faillettaz sur le départ.

Actuellement, c'est M. Nicolas Raemy qui se trouve à ce poste.

**Traitement des boues:**

Ce poste est toujours en augmentation, malgré une meilleure gestion de celles-ci dans notre STEP

La population de nos 5 communes ne diminue pas.

Une augmentation de ce poste au budget 2019 est plus que souhaitable.

**Honoraires et prestations de services:**

Le point "3185" a été budgétisé mais pas encore utilisé.

**Intérêt de la dette:**

C'est la bonne surprise.

Ceci est dû au travail de notre Comité et de son caissier. Ils font un suivi régulier du marché financier, avec l'aide de l'entreprise de gestion FINARBIT.

Pour information, le salaire de cette entreprise correspond entre 0.01% à 0.02% du montant emprunté.

**Produits d'exploitation**

Poste "6000.2", c'est le rachat de notre biogaz par l'entreprise Cosvegaz.

Pour 2017, notre digesteur a été arrêté pendant 2 mois. D'où la diminution de production de gaz, donc du revenu.

**Intérêt de la dette:**

Ce poste est en forte diminution depuis que la gestion de la dette de l'AIEE a été confiée à la maison de gestion "Finarbit", sous le contrôle du Comité directeur, et au vu des marchés bancaires à l'heure actuelle.

Pour information, les frais facturés par cette entreprise se situent entre 0.01% à 0.02% du montant emprunté

**Recettes:**

Au poste "Recettes diverses", l'entreprise "ça balaie.com" est un bon client avec la vidange de ses toilettes chimiques de chantier et de manifestation. Ces gens paient pour traiter leurs "boues" chez nous.

**Pour le futur:**

La commission relève l'augmentation de notre population pour notre STEP, ce qui va augmenter les encaissements de celle-ci.

Dans cette optique, le Comité directeur nous rappelle que notre outil de travail est en constante évolution. On le voit avec le traitement des micropolluants.

Dans un futur proche, malgré les bons comptes et les taux d'emprunt bas, il ne faut pas prévoir de diminuer le prix de la taxe d'épuration. Car on ne sait pas où le vent nous pousse....

Notre association a toujours fait attention à ses finances, et ceci depuis de nombreuses années.

On le voit maintenant avec les travaux effectués, sans autre difficulté financière.

La commission souhaite que cette situation perdure.

## **Conclusions:**

La commission tient à féliciter Mr. Augsburgers pour la parfaite tenue des comptes et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### ***Le Conseil intercommunal***

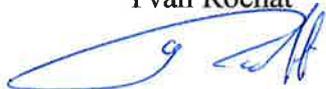
Vu le rapport des comptes de l'exercice 2017  
Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier ce dossier ;  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide:

- d'approuver les comptes et la gestion de l'exercice 2017 tels que présentés
- d'en donner décharge au Comité de Direction et au Secrétaire Trésorier
- de relever la Commission de gestion de son mandat

### **La Commission de Gestion :**

Yvan Rochat



Fritz Wälti

Jean-Yves Thévoz

Robert Rottmeier



Jean-François Pollien



Jacques Deléderray



Jean-Daniel Reymond

Patrick Bolay, rapporteur

